

Arbitres fédérés

Grille tarifaire

<u>Nombre d'arbitre(s) min.</u>	<u>Temps des matchs</u>	<u>Tarif / match</u>	<u>Assignment / match (inclus dans le tarif)</u>
2	2 x 12 min.	25,00 \$	2,00 \$
2	2 x 15 min.	30,00 \$	2,00 \$
2	2 x 18 min.	30,00 \$	2,00 \$

Réglementation

1. Chaque organisation de "Tournoi fédéré" doit se servir des services de gestion offerts par la FQBG ou avoir l'accord de celle-ci pour gérer le tout, tout en respectant les tarifs et les tarifs d'assignation.
2. Lors de l'assignation des arbitres par la FQBG pour un tournoi fédéré, les arbitres provenant de la même région administrative que l'endroit de l'activité seront priorisés. Exceptions possible en cas de problèmes précédents.
3. Tous les arbitres fédérés ont droit à un hébergement convenable payé lorsqu'il se déplace à plus de 100km de sa demeure pour arbitrer une activité fédérée durant deux journées consécutives
4. Tous les arbitres fédérés ont droit à une compensation de "0,12\$/km parcouru" lorsque celui-ci se déplace à plus de 50km de sa demeure avec son véhicule pour arbitrer une activité fédérée. Le covoiturage est encouragé.
5. Tous les arbitres fédérés ont des droits et des limites à respecter en terme de nombre de matchs arbitrés :
 - Nombre de match minimum à l'intérieur de 8h, pour le déplacement d'arbitre à plus de 50 km de sa demeure : 3
 - Nombre limite de matchs à arbitrer à l'intérieur d'une journée : 10
 - Nombre limite de matchs consécutifs à arbitrer : 4
6. Lors d'une activité fédérée qui se déroule sur une patinoire extérieure, une augmentation de 10,00\$ par partie sera exigé pour compenser le risque des froides températures.